

Compte rendu d'assemblée générale
le 6/03/2013
par téléconférence

Tous les membres sont présents, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Changement du siège social
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le (date)
- Affectation du résultat
- Vote sur le budget prévisionnel

La séance a débuté à 19h

Est désigné président de séance (Assémat, Elie).

Est désignée secrétaire de séance (Pollet, Céline).

Rapport moral

L'association a continué à développer le projet Nacridan. Ceci inclut la sortie une bêta fermée le 10 août 2012. Le lancement d'une levée de fond sur Ulule.

La bêta fermée a regroupé une trentaine de testeurs actifs. Leurs remarques ont fortement influencé le développement du jeu. La bêta a permis d'ajuster l'équilibre du game-play. En parallèle les graphistes ont continué le travail d'illustration pour les grands formats et les miniatures de pixel-art. Le développement du futur site annexe a également commencé, il contiendra notamment la boutique, des fan-arts, des minijeux.

Malgré l'investissement de l'équipe nous avons observé notre besoin d'une aide sur la fin du développement. Nous avons donc décidé d'initier une campagne Ulule pour financer deux stagiaires, un en webdesign, et un en programmation. Le détail de la campagne est toujours en ligne à l'adresse : <http://fr.ulule.com/nacridan-2/>

Cette campagne a atteint le premier objectif et partiellement le second : l'association devra emprunter pour compléter le salaire du deuxième stagiaire (cf le rapport financier et le budget prévisionnel).

L'équipe est satisfaite de l'avancement et espère lancer la version 2 de Nacridan durant l'été 2013.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Modification du siège social

Suite au départ à l'étranger du responsable de l'association qui hébergeait le siège social, ce dernier est déplacé à l'adresse suivante :

Apt.301,
1 Impasse Louis-Tharaud
31300 Toulouse

Cette modification est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Rapport financier

Rapport fiscal de l'exercice 02/03/2012 – 01/03/2013

L'association possède un compte bancaire au crédit coopératif :
41020021833 NACRIDAN ASSOCIATION
Et un compte Paypal lié à l'adresse : nacridan.contact@gmail.com

Ces comptes ont été débités des sommes suivantes :

Frais de fonctionnement (FF) :

- Serveur : $17.93 * 12 = 215.16$ €
 - Compte bancaire : $7 * 12 = 84$ €
 - Hébergement forum de développement : 12 €
 - Nom de domaine : 15,55 €
 - Commissions Paypal : 3,95 €
- Total FF : 330,66 €

Frais exceptionnels (FE) :

aucun

Total frais : 330,66 €

Durant la même période l'association a reçu les sommes suivantes :

Recette exceptionnelles :

- Don de Christophe Burdin (Kraa) : 15 €
- Campagne Ulule : 2074,60 €

Recettes internes :

- Parts Crédit Coopératif : 0.75 €

Total recettes : 2090,35 €

Emprunt à taux 0 à des membres :

- Céline Pollet : 40 €
- Elie Assémat : 435 €

Total emprunts : 475 €

Solde sur le compte bancaire en fin d'exercice : 2432.83 €

Solde sur le compte paypal en fin d'exercice : 14,15 €

Solde total : 2446,98 €

Solde et dépenses : $2446,98 + 330,66 = 2777,64$

Recettes, emprunts et ancien solde : $2090,35 + 475 + 212,29 = 2777,64$

Nouveaux montant des dettes :

- Céline Pollet : $100 + 40 = 140$ €

- Elie Assémat : $1175 + 435 = 1710$ €

Conclusion, contrairement à la prévision cette année est largement positive. Cependant, il faut compter 2700 € en tout pour les deux stages prévus. Donc un emprunt supplémentaire est à prévoir.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le solde est affecté au fonctionnement de l'association pour l'année suivante et aux rémunérations des futurs stagiaires.

Budget prévisionnel

Frais de fonctionnement identique : 330 €

Frais exceptionnels : 2700 €

Sera majoritairement comblé par des emprunts aux membres, selon la quantité de dons.

Le budget prévisionnel pour l'année 2012-2013 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Signature du président

Elie Assémat


Signature du secrétaire

Céline Pollet
